MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE
5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.crissaysurmanse.fr

Les Plus
Beaux Villages
de France®

JUSTIFICATION DU STECAL

AI Le Château (C 0001)

Zone incluse dans le périmètre du parc du Château, qui est entouré de murs. Cette zone agricole, est séparée au Nord de l'autre partie agricole par une haie et un fort dénivelé ; à l'Ouest et au Sud par le mur du parc et à l'Est par le Château.
Ce Château a été acquis récemment par un jeune homme qui a entrepris des travaux de restauration et de sécurisation dans le but d'en faire un pôle touristique majeur de notre Village (classé parmi Les Plus Beaux Villages de France).
Cette zone AI convient parfaitement à la mise en place des structures touristiques associées, par sa proximité du Château et son histoire.
Le classement en zone AI a pour but de préparer cette démarche.
Un projet est en étude.

Crissay-Sur-Manse, le 18 Septembre 2019
Le Maire
MIRAULT Michel

MAIRIE DE CRISSAY-sur-MANSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
37220

Pièces jointes :
- Plan + vue aérienne
- Lettre – projet
- Photos

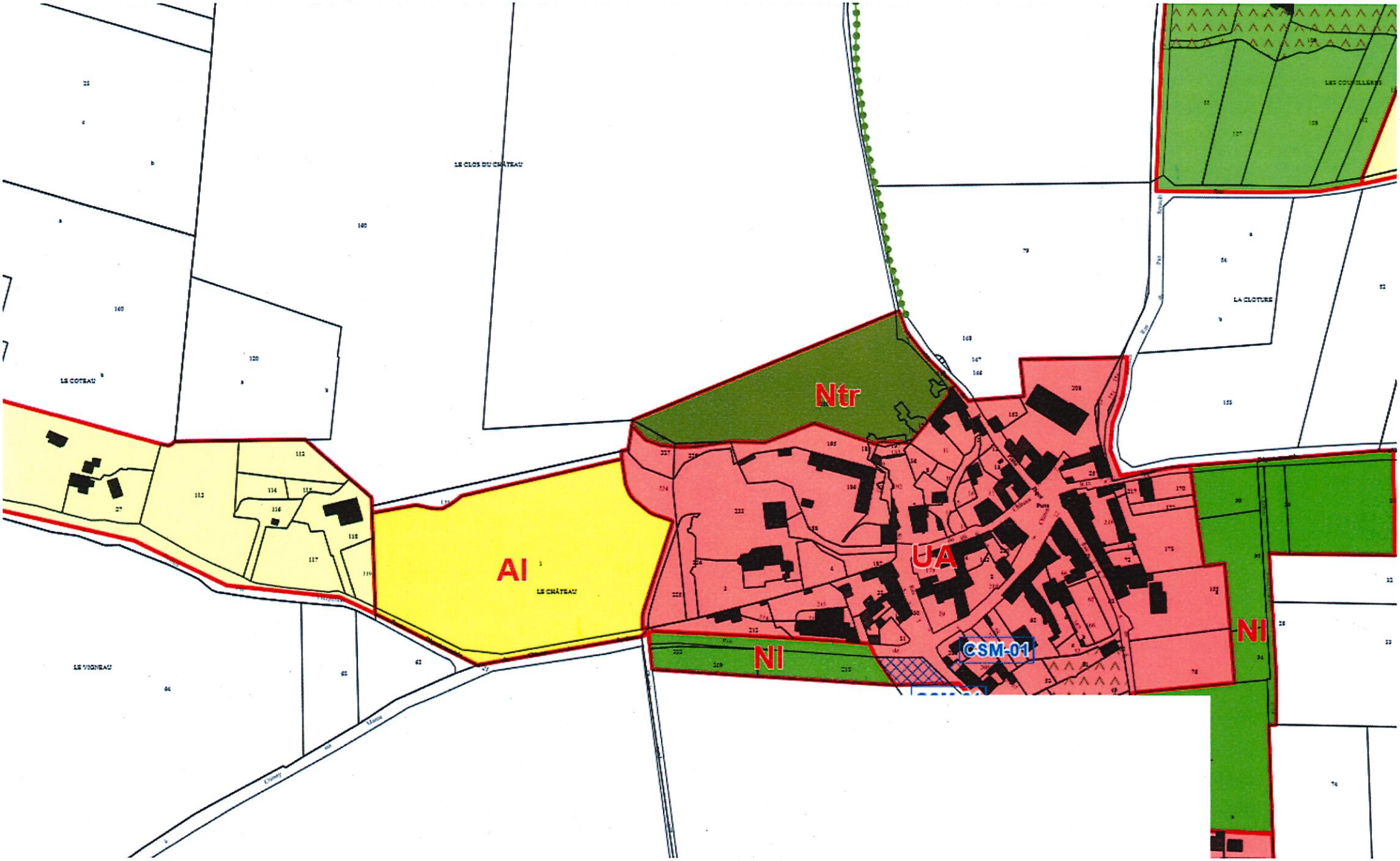
LE CLOS DU CHÂTEAU
LES COUTILLERES
LA CLOTURE
LE COTEAU
LE VIGNEAU
LE CHÂTEAU
Ntr
Al
UA
Nl
Nl
CSM-01

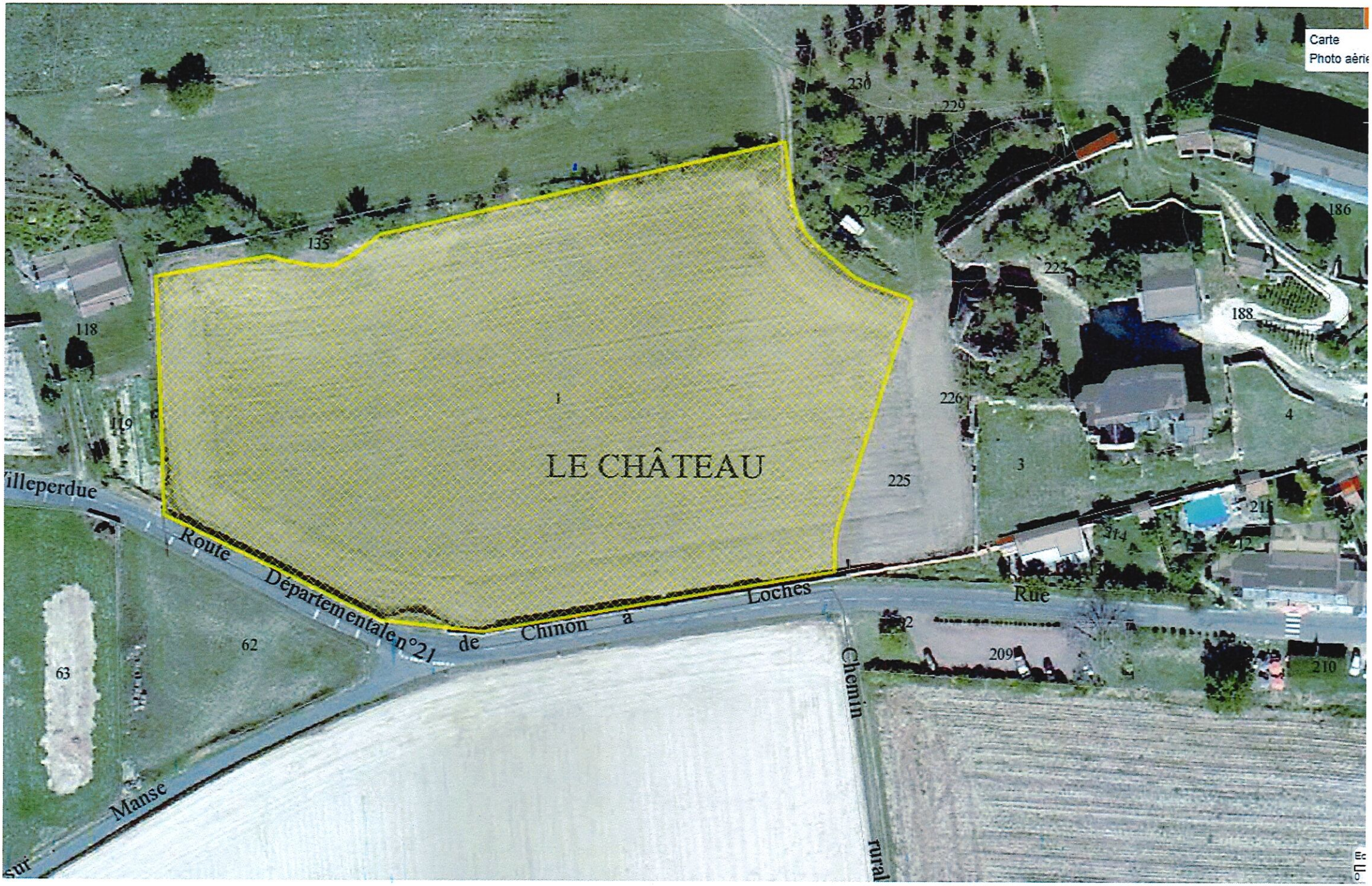
Carte
Photo aérie
LE CHÂTEAU
1
135
118
119
62
63
225
226
223
224
230
229
186
188
4
3
215
214
212
209
210
Route Départementale n°21 de Chinon à Loches
Rue
Chemin rural
Manse
illeperdue
sur

Le 18/09/2019

ONDET Julien

Moulin de Gruteau

37220 CRISSAY SUR MANSE

A

Mairie CRISSAY SUR MANSE

Objet : Demande à propos PLUI

Monsieur le Maire,

Je profite de la mise en place actuelle du PLUI sur notre communauté de commune pour vous soumettre ma demande concernant la parcelle « 1 le Château » qui est aujourd'hui classé en agricole pour la revaloriser en touristique.

En effet après quelques échanges avec le nouveau propriétaire du château, Je pense qu'il serait envisageable de développer l'attrait du village en proposant de nouvelles activités touristiques.

La parcelle se prête bien évidement à cela car elle jouxte le château mais aussi car elle est close d'une clôture en pierre (vis-à-vis) et qu'elle possède déjà son ancienne entrée qui est aujourd'hui condamné. De plus elle n'est pas non plus au centre du village ce qui pourrait éviter certaines nuisances sonores.

Pour le moment c'est à l'étape d'étude car je souhaite personnellement ouvrir mon exploitation agricole sur une diversification touristique étant déjà producteur de produits locaux à CRISSAY SUR MANSE.

Il en dépend donc de la classification de la parcelle.

En espérant avoir une réponse positive du service d'instruction.

Recevez monsieur le maire mes salutations les meilleures.

Cordialement

ONDET Julien

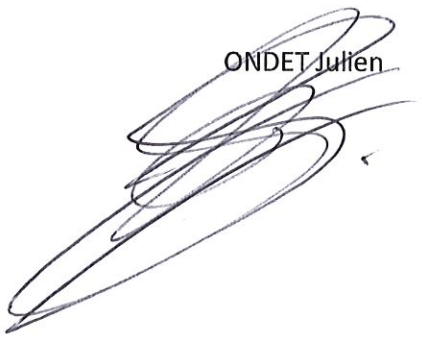

Vue de l'ancienne porte

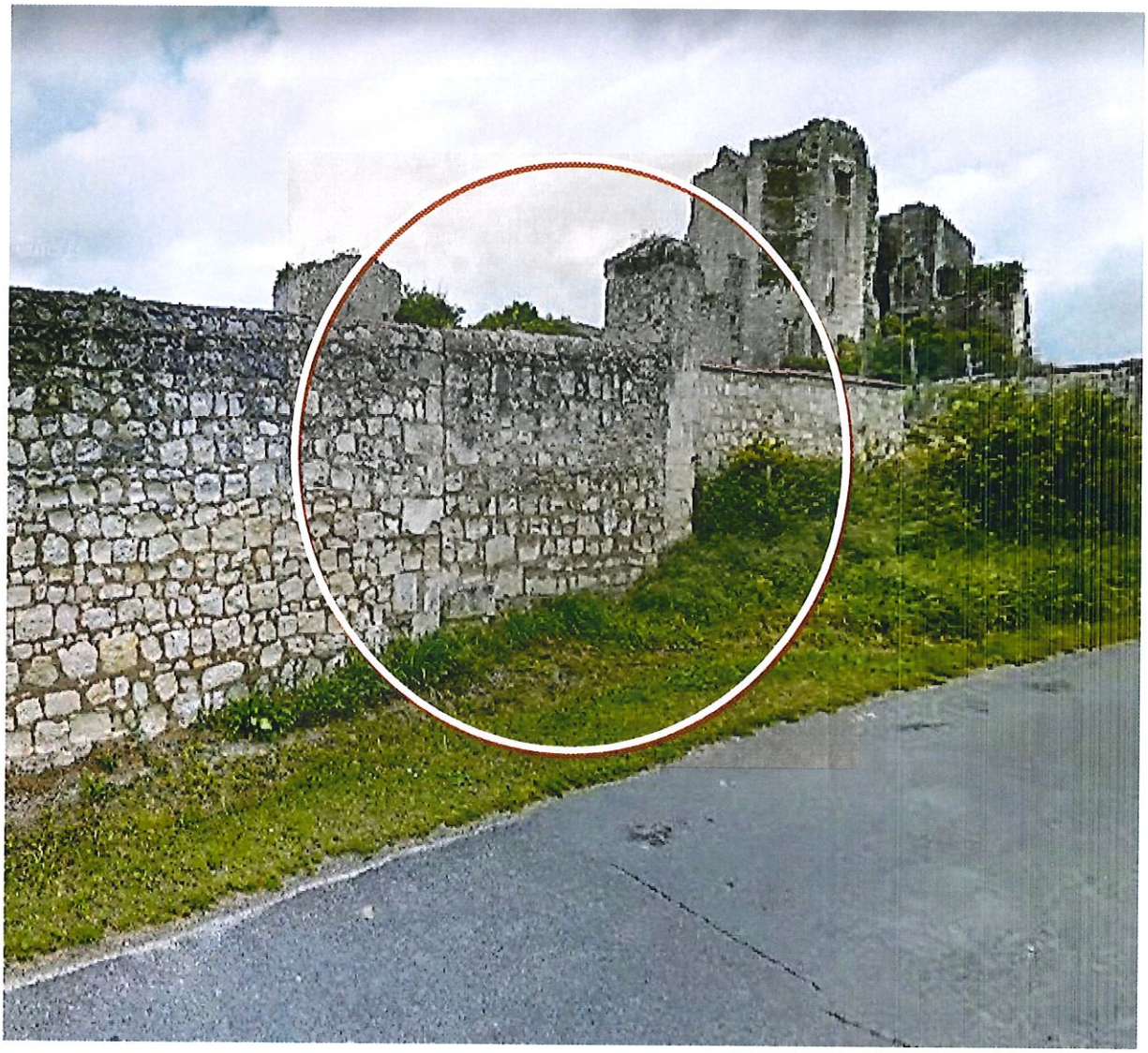

Vue parcelle

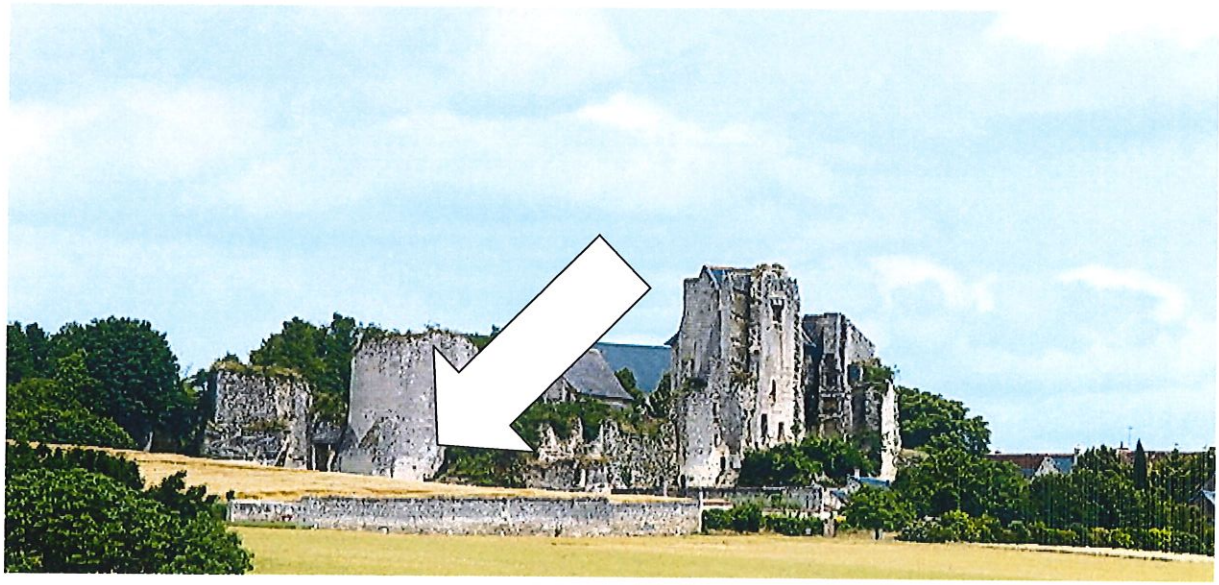

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE
5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.crissaysurmanse.fr

Les Plus
Beaux Villages
de France®

JUSTIFICATION DU STECAL

AI La Chaume (ZB 0008)

ZB 0008 est une zone arborée, close qui n'a jamais donné lieu à une exploitation agricole (c'est le grand jardin d'une maison habitation).
Cette zone était classée en STECAL dans le PLUi précédent.
En effet, un projet de développement touristique y était prévu et sa réalisation a commencée.

Crissay-Sur-Manse, le 18 Septembre 2019
Le Maire
MIRAULT Michel

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
37220

Pièces jointes :

- Plan + vue aérienne
- Lettre
- Photos

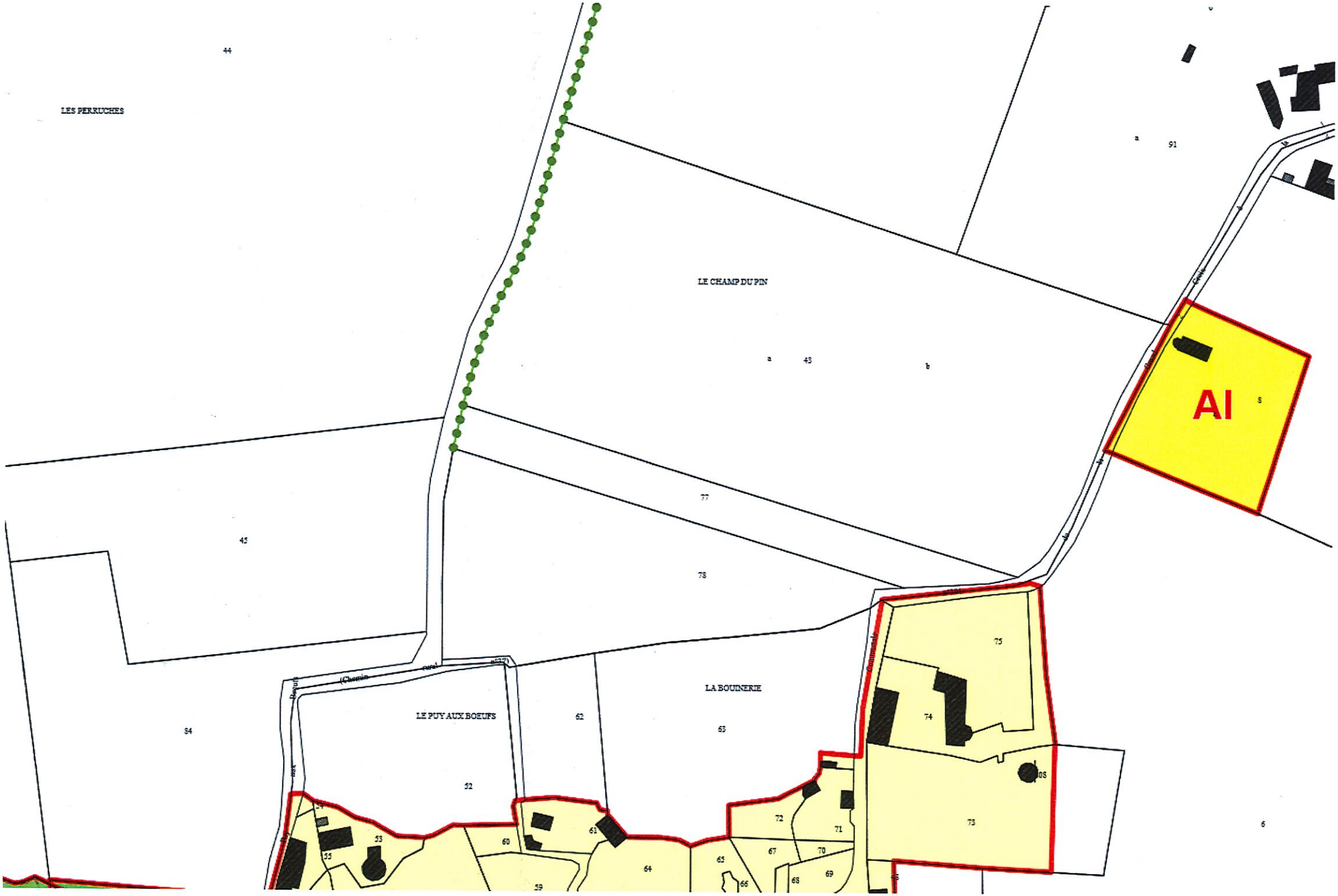
LES PERRUCHES
LE CHAMP DU PIN
LE PUY AUX BOEUFS
LA BOUINERIE
AI
44
45
54
52
53
55
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
77
78
91

Croix
n°301

Association INDIAN DREAM
2 rue de la chaume
37220 Crissay sur manse

Fait à Crissay sur manse le 17 septembre 2019

Madame, Monsieur

Je viens par ce présent courrier, vous informer que le terrain sis 2 rue de la chaume 37220 Crissay sur manse à bien était classé par le STECAL pour notre activité touristique de tipi d'hôtes, nuits insolites qui est actuellement en fonction avec 3 tipis installés,
Cette installation ne demande aucune construction, ni de tout a l'égout, ni électricité,
Nous possédons aussi un cheval pour lequel, nous devrons construire un abri tout en bois, sans béton et démontable à tout moment et ceci pour compléter notre activité touristique et culturelle,
En effet, nous sommes une association de loi 1901 depuis 2015, et l'installation de cette activité touristique a obtenu tous les accords pour pouvoir exister,

Nous vous prions de trouver si joint quelques photos de notre activité,

Restant à votre entière disposition pour plus de renseignement,

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur nos sincères salutations

Le président de l'association et locataire des lieux :

Mr DUPUY

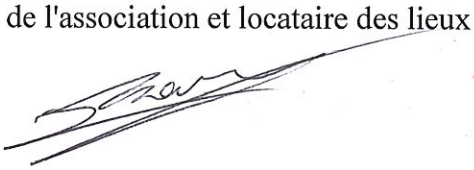

La trésorière de l'association et locataire des lieux :

Mme DUPUY

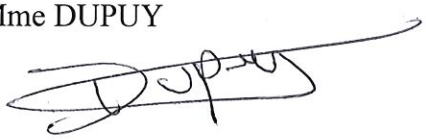

Indian Dream

Objet : réaliser des festivals, des ventes et créations d'art amérindien, achats de tipis pour la location, et faire découvrir le mode de vie amérindien.

Dupuy Emmanuel et Isabelle – 2, rue de la Chaume 37220 Crissay-sur-Manse
Tel : 06 67 87 16 39 – indiandream37@hotmail.com

https://www.facebook.com/Indian-dream-Nuit-insolite

Nuits insolites Indian dream –

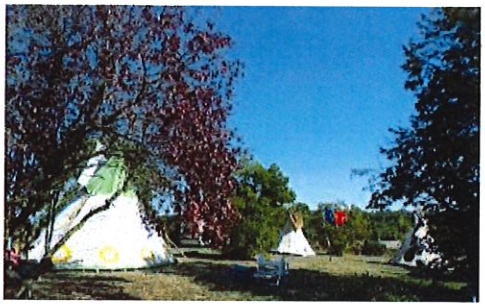

Envie de dépaysement ?
D'une nouvelle expérience ?
Optez pour un voyage dans le temps avec nous....
Vous passerez un séjour inoubliable dans un tipi traditionnel, au cœur de la vallée de la Manse, dans un des plus beaux villages de FRANCE, ou nos sept couchages vous y attendent autour du feu central.

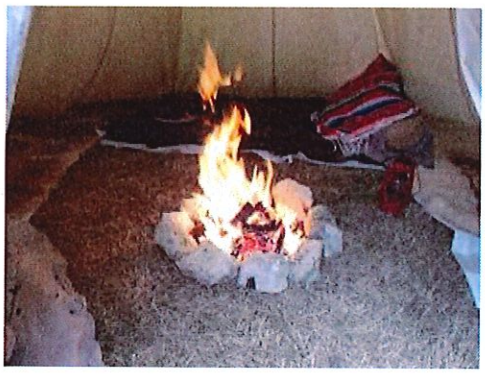

Après votre nuit atypique découvrez votre petit déjeuner à base de produits régionaux.

2 rue de la chaume

Crissay sur Manse

Tél : 06 67 87 16 39 – 06-66-48-53-23

indiandream37.wixsite.com/monsite – https://www.facebook.com/